

Covid-19 : le Conseil scientifique et la Haute autorité de santé dénoncent des propos "infamants" de Didier Raoult devant les députés



Le Conseil scientifique, les hôpitaux de Paris et la Haute autorité de santé s'indignent dans des courriers distincts après les propos du Professeur Didier Raoult devant la commission d'enquête sur le coronavirus.

Avec Atlantico
Rédaction

Les propos tenus par Didier Raoult devant les députés de la commission d'enquête sur le Covid-19 sont au coeur d'une nouvelle polémique. Ils sont "infamants" et relèvent de la "calomnie", selon le Conseil scientifique qui éclaire la Haute autorité de santé (HAS) dans des courriers envoyés à l'Assemblée nationale. Dans un autre courrier, l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) avait de son côté jugé que des déclarations du professeur Raoult "semblent s'apparenter à un faux témoignage".

"A la suite des déclarations du Pr Raoult devant la commission d'enquête le 24 juin 2020, les membres du Conseil scientifique Covid-19 considèrent ses propos et insinuations comme infamants et dépourvus de fondements", selon la lettre de Jean-François Delfraissy, dans une lettre datée du 30 juin.

Cette missive est directement adressée à la présidente de la commission, Brigitte Bourguignon, son rapporteur, Eric Ciotti, et au président de l'Assemblée, Richard Ferrand.

Cette lettre, à laquelle sont associés 12 des 13 membres du Conseil scientifique, dénonce notamment les accusations de conflits d'intérêts portées par Didier Raoult lors de son audition.

Selon Jean-François Delfraissy, le Professeur Didier Raoult a fait preuve d'une "certaine forme d'intention de tromper" les députés de la Commission en "entreten(ant) de manière répétée une confusion entre les notions pourtant bien distinctes de liens et de conflits d'intérêts. Les membres du Conseil scientifique souhaitent vous faire part de leur vive réprobation à l'endroit d'allégations sans fondement tenues par le Pr Raoult pourtant sous serment, ainsi que de propos manifestement outranciers dont les intentions et les prétentions ne lui semblent plus guère relever du registre de la science".

Dans un courrier distinct daté du 1er juillet et adressé à Richard Ferrand, la présidente de la HAS, Dominique Le Guludec, a dénoncé également les propos de Didier Raoult sur les conflits d'intérêt.

"Affirmer devant la représentation nationale, de manière vague et non étayée, que la HAS est soumise à "des conflits d'intérêt très sérieux", relève de la calomnie. Je ne saurais accepter que la réputation de la Haute autorité de santé, son sérieux et son intégrité soient remis en cause avec une telle légèreté à l'occasion d'un moment aussi important qu'une audition par les parlementaires".

Reste à savoir quelle sera la réponse du professeur Didier Raoult suite à ces accusations et ces critiques. Il pourrait réagir notamment dans l'une de ses prochaines vidéos publiées sur le site de l'IHU Méditerranée.

